

Ameublements
Décoration
Mercier Frères
179, rue Nationale,
LILLE
Lustrierie
Papiers peints

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois. 17.00 : 6 mois. 32.00 : 1 an. 60.00
France et Belgique.....	2 18.00 : 3 34.00 : 6 64.00
Union postale.....	3 26.00 : 6 50.00 : 9 92.00

REDACTION - ANNONCES
ABONNEMENTS

ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6.
TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tel. 57.07.

Chèques postaux
87 Lille.
TOURCOING (Tél. 576)

LA CRISE de la Société des Nations

Done, la seule apparition de l'Allemagne dans la Société des Nations a tout bouleversé, comme l'a écrit M. Jacques Bainville dans la *Liberté*.

Voici les deux groupements de nouveau en présence, l'Allemagne d'une part s'appuyant sur les pays anglo-saxons que l'*Information* appelle, on ne sait pourquoi, « les pays de civilisation » ; la France, d'autre part, sur les pays slaves — Russie excepté — et latins des deux mondes.

Danger sérieux pour la Société des Nations. Si l'Allemagne réussit à détourner l'Espagne, la Pologne, le Brésil, c'est la fin dernière de l'institution de Genève.

Où en sont les choses aujourd'hui ?

La procédure d'admission de l'Allemagne suit son cours avec lenteur. La Commission politique a constitué un sous-comité de dix membres, dont l'un porte le droit de son président et son vice-président, sir Austen Chamberlain et M. Loudon, qui compoient, en outre, des délégués de la France, de l'Italie, du Japon, de la Belgique, de Cuba, de la Norvège, de la Bulgarie, de la Grèce et la Yougoslavie.

La première décision de ce sous-comité a été de laisser à son président le soin de la convoquer quand le moment sera venu.

La Commission budgétaire s'est occupée des dépenses qui entraînent l'admission de l'Allemagne.

Ensuite, la Commission consultative, militaire, navale et aérienne, a siégé pour entériner le rapport de la Conférence des Ambassadeurs, qui constate l'exécution par l'Allemagne des clauses militaires du traité ?

Tenu à l'écart, les « Elats à intérêts limités », Tchécoslovaquie et autres, menacent de tout faire sauter.

En outre, au sein de l'assemblée, qui ne tiendra pas de nouvelle séance plénière avant deux jours, se manifeste un fort courant contre l'extension du Conseil Malte-Brunswick, en courant ne menace pas l'Allemagne, assurée de son siège. Mais comme toute mobilisation au Conseil doit être résolue à l'unanimité des membres, une fois l'Allemagne entrée dans la place, Pologne, Espagne et Brésil peuvent attendre longtemps ! Beauté de l'esprit de Locarno.

En somme, la Société des Nations est dans une période critique et l'on attend avec impatience les entretiens de M. Chamberlain et de M. Briand.

LES CHANGES

	MERCREDI	JEUDI
LIVRE	133.50	134.00
DOLLAR	27.47	27.55
BELGIQUE ...	124.30	125.25

BILLET PARISIEN

Le banquet de la Fédération Républicaine

(DU RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 11 MARS (MINUIT).

Le Congrès national de la Fédération Républicaine s'est terminé aujourd'hui, par un banquet qui réunissait plus de 500 convives, parmi lesquels une trentaine de parlementaires, 50 délégués des comités départementaux du parti et les représentants de la grande presse parisienne et départementale. Autour de M. Louis Marin, ancien ministre, président de la Fédération, nous avons remarqué MM. Bonnefous, Chassaing-Goyon, Manuel Fourcade, François Marsal, Maurice Herzen, le général Hirschauer, vice-présidents de la Fédération.

À la table d'honneur, étaient assis également MM. Charles Reboul, Louis Dubois, Désiré Ferry, de Lasteyrie, anciens ministres.

Nous n'en finissons pas si nous nommons toutes les personnalités éminentes qui avaient tenu à apporter l'hommage de leur sympathie à l'état-major de la Fédération Républicaine. Nous nous bornerons à signaler la présence de M. Paul Reynaud et Henry de Kérillis qui, les lecteurs du *JOURNAL DE ROUBAIX* ne l'ignoreraient pas, mènent actuellement dans le deuxième secteur électoral de Paris le bon combat contre les forces de dissolution sociale. Ah ! le chaleureux accueil qui leur fut fait par les congressistes ! Et ces orations n'exprimaient-elles pas le sentiment de tout ce que Paris compte d'éléments raisonnables et sains ?

Aussi bien, le Congrès de la Fédération Républicaine emprunte ces circonstances une importance, une gravité remarquables. Le fait que d'anciens ministres, qui n'appartiennent pas au parti, sont venus spontanément se grouper autour du drapeau qui tire d'une main ferme le populaire président de la Fédération, prouve que les hommes d'ordre, quelques soient leurs préférences, sentent la nécessité de coordonner leurs efforts. Devant le communisme menaçant et son allié — plus dangereux encore parce qu'il est plus insidieux — le socialisme révolutionnaire, il n'est pas trop de toutes les bonnes volontés pour leur barrer la route.

Et cela, les braves gens de France, si nombreux d'aujourd'hui à l'autre de l'échelle sociale, pourront avoir la satisfaction de conscience de se dire qu'ils travaillent pour la paix intérieure qui n'est pas moins nécessaire que la paix internationale. Telles sont quelques-unes des mûres vérités qu'on rappelle les orateurs, à savoir M. Bonnefous, qui a parlé au nom de la Fédération de la Seine-Inférieure ; M. Fourcade, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, conseiller général, vice-président de la Fédération Républicaine ; M. François Marsal, ancien président du Conseil, enfin M. Louis Marin.

Le succès — disons mieux, le triomphe — qu'ils ont recueilli, ne laisse aucun doute sur les sentiments qui animent les troupes de la Fédération Républicaine, laquelle représente une part notable de la population française. R...

EN SYRIE

Un démenti

Paris, 11 mars. — Le haut-commissariat de la République française en Syrie radiotélégraphie le note suivante :

Le communiqué de presse de Nauen partie anglaise, du 10 mars, assure que tous les étrangers ont été avisés d'avoir à quitter Damas immédiatement, car l'offensive turque doit commencer sous peu et que le chef d'Amour Mohamed, pacha de Kuneitra et massacré 1.000 habitants, ne tarde pas à arriver de ce que les Français avaient mis son fils.

Le haut-commissaire de la République française en Syrie se voit, une fois de plus, obligé de déclouer que toutes ces informations sont radicalement fausses.

D'autre part, un démenti officiellement qu'un engagement ait eu lieu au cours duquel nous aurions subi des pertes importantes.

Un projet mystérieux de livraison d'armes de guerre

Stockholm, 11 mars. — Les journaux suédois publient des informations concernant un projet mystérieux de livraison de matériel de guerre à destination de la Mer Noire et du basan de la Méditerranée.

Selon ces journaux, les contrats auraient prévu la livraison de 400.000 fusils, de 1.000 mitrailleuses et de 10 millions de cartouches. L'affaire aurait échoué, mais le matériel resterait disponible et une partie se trouverait dans le port de Hambourg.

Cette découverte a une grande importance, car il s'agit d'un chef-d'œuvre qui appartient à l'époque de Phidias.

Rome, 11 mars. — L'udent des foulilles effectuées à Pompei, où a découvert une statue grecque intacte en bronze représentant un épiphée de grandeur naturelle.

Cette découverte a une grande importance, car il s'agit d'un chef-d'œuvre qui appartient à l'époque de Phidias.

On découvre à Pompei une statue en bronze de l'époque de Phidias

Stockholm, 11 mars. — Les journaux suédois

publient des informations concernant un projet mystérieux de livraison de matériel de guerre à destination de la Mer Noire et du basan de la Méditerranée.

Selon ces journaux, les contrats auraient prévu la livraison de 400.000 fusils, de 1.000 mitrailleuses et de 10 millions de cartouches. L'affaire aurait échoué, mais le matériel resterait disponible et une partie se trouverait dans le port de Hambourg.

L'industrie française a exporté 57.186 voitures en 1925, contre 43.924 en 1924 et 29.260 en 1923.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Le Congrès de la Fédération Républicaine de France s'est terminé hier

Paris, 11 mars. — Le Congrès national de la Fédération républicaine de France a terminé ce matin ses travaux sous la présidence de M. Louis Marin, président de la Fédération républicaine de France.

LA SEANCE DE CLOTURE

M. Bellet, rapporteur, après avoir fait un exposé de la question financière, a tracé un bref tableau de la situation parlementaire. En face du collectivisme exalté comme celui des communistes, méthodique comme celui des socialistes, latent comme celui de certains radicaux-socialistes, un parti se dresse avec un programme qui oppose l'ordre à la révolution, la liberté à l'esclavage, l'initiative privée au capitalisme de l'Etat.

Quant au ministre Briand, la présence de M. Malvy, condamné pour forfaiture par un décret radical est un défi au pays.

Eustis le rapporteur a exposé devant devait être l'attitude du parti. Au Parlement d'abord, ce que nous demandons à nos représentants c'est de rester disciplinés et de voter constamment dans le même sens.

Pour que notre action progrès active est nécessaire.

Une discussion sur ce rapport a suivi à laquelle prirent part MM. Ferret, Baudouin, Coligny et Guérin. Ce dernier ayant insisté sur la nécessité pour tous les membres du groupe de se montrer disciplinés, M. Bialot, député, a pris la parole, disant que si le groupe de l'Union républicaine démocratique avait soutenu le dernier ministère Briand, il aurait permis des dispositifs d'un danger considérable pour le pays, dans la loi financière telle que l'affiche bien propre à semer la division. Je remercie M. Briand d'avoir pris M. Malvy parce qu'il a montré la véritable figure. Son idée fixe, c'est de reconstruire un Gouvernement qui n'aura d'autre but que de poursuivre le retour du scrutin d'arrondissement de façon à n'avoir que des individualités désespérées il pourra obtenir toutes les complaisances.

L'ORDRE DU JOUR

M. Marin a mis enfin aux voix la déclaration suivante :

Le Congrès national de la Fédération républicaine de France, après avoir entendu le rapport de M. Malvy, président de la commission de la finance, a décidé de voter la proposition de M. Bialot, sans prendre de décision formelle, s'est montré extrêmement favorable à cette suggestion.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant : « Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

</div